

TRAFC DE MIGRANTS

## Un réseau transfrontalier démantelé à Aïn Témouchent

• 71 MIGRANTS CLANDESTINS DE DIFFÉRENTES NATIONALITÉS,  
DONT 40 DE NATIONALITÉ MAROCAINE, INTERPELLÉS

P3



QUATRE MORTS ET 22 INTOXIQUÉS AU MONOXYDE DE CARBONE

## Le “tueur silencieux” fait 20 victimes en deux mois

P2

KALOGI (SOUUDAN)

**79 morts, dont 43 enfants dans  
le bombardement de zones civiles**



ALGER ACCUEILLE LA 4E CONFÉRENCE AFRICAINE

**L'écosystème des startups  
au cœur des discussions**

P3

P11

## AFFAIRES RELIGIEUSES

**Tirage au sort pour le quota supplémentaire de 2.000 carnets de hadj**

**L**e tirage au sort pour le quota supplémentaire de 2.000 carnets de hadj alloué par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune aux personnes âgées de 70 ans et plus, ayant participé dix fois ou plus au tirage au sort ordinaire sans succès, a été organisé, hier, à travers les différentes wilayas. Le tirage au sort pour le quota supplémentaire de carnets de hadj pour la saison du hadj (1447H/2026) s'est déroulé au niveau des sièges de wilayas ainsi que dans des salles désignées par les autorités locales, en présence des personnes concernées et de leurs proches. Le président de la République avait décidé d'allouer un quota supplémentaire de 2.000 carnets de hadj aux personnes âgées de 70 ans et plus, ayant participé dix fois ou plus au tirage au sort ordinaire sans succès, afin de leur offrir une chance supplémentaire d'accomplir les rites du hadj.

R.N

## SANTÉ

**Les DSP des wilayas du pays en conclave**

**L**e ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a présidé, jeudi au siège du ministère, une réunion d'orientation élargie avec les directeurs de la Santé et de la Population (DSP) des wilayas du pays, consacrée à l'examen et au suivi des dossiers prioritaires du secteur, dans le cadre des efforts visant à consolider et à développer le système national de santé, indique vendredi un communiqué du ministère. Il a expliqué que "la présentation d'une feuille de route globale et intégrée s'inscrit en droite ligne avec les hautes orientations visant à opérer un saut qualitatif dans le secteur de la santé et à améliorer le niveau et la qualité des services de santé", précisant que cette feuille de route "est le fruit d'un diagnostic précis des besoins du système de santé et d'une vision claire pour le traitement des défis existants". Au cours de cette réunion, le ministre a écouté des exposés exhaustifs soumis par les cadres de l'administration centrale sur les différents dossiers prioritaires, notamment ceux relatifs à la gestion des structures de santé, à la numérisation des services, à la prévention, à la gestion des ressources humaines, ainsi qu'au développement des services d'urgence et de la formation. Il a, par la suite, donné des instructions et des orientations précises, insistant sur la "nécessité de redoubler d'efforts pour mettre en place un système de santé qui place le patient au cœur de ses préoccupations".

Le ministre a également souligné "l'importance de renforcer les services de l'Etablissement public de santé de proximité (EPS)" en tant que pilier fondamental du système de santé, et ce, en assurant une plateforme technique intégrée pour garantir une organisation efficace du parcours du patient, en développant les consultations spécialisées, et en encourageant le système de garde 24/24h au niveau national, outre le renforcement des services de prévention sanitaire et épidémiologique au sein des établissements de proximité. Pour ce qui est de l'amélioration des services hospitaliers et du parcours d'urgence, M. Ait Messaoudene a appelé à "améliorer le processus de triage médical et à organiser le parcours du patient au sein des établissements sanitaires", ainsi qu'à généraliser les systèmes numériques dans les urgences. Au terme de la réunion, il a appelé à assurer un suivi sur le terrain et à faire preuve du sens des responsabilités, affirmant que "le ministère poursuivra son accompagnement et son soutien à toutes les initiatives qui placent la santé du citoyen au-dessus de toute considération, et œuvre à la concrétisation d'une vision unifiée qui améliorera les services de santé et consolidera la confiance dans le système national".

R.N

## QUATRE MORTS ET 22 INTOXIQUÉS AU MONOXYDE DE CARBONE

**Le "tueur silencieux" fait 20 victimes en deux mois**

*Il semble que toutes les mises en garde et campagnes de sensibilisation lancées par les services de la Protection civile et le ministère de l'Intérieur n'ont pas suffi à inciter les citoyens à prendre les précautions nécessaires face aux dangers mortels liés au "tueur silencieux" émanant des appareils de chauffage et de chauffe-eau. En témoigne le nombre de victimes du monoxyde de carbone, qui dépasse déjà une vingtaine de morts, dont deux personnes déçues hier... au cœur même de la capitale.*

**Q**uatre personnes ont été effondrées par la vie, hier samedi, après avoir été intoxiquées par du monoxyde de carbone, deux dans le quartier Amiroche, à Hussein Dey, dans la wilaya d'Alger et deux autres dans la wilaya de Ain Defla, à l'ouest d'Alger. Les services de la Protection civile ont indiqué être intervenus vers 9h48 pour secourir deux personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone dégagé par un chauffe-eau au quartier Amiroche, commune et daïra de Hussein Dey. Mais la mort avait été plus rapide : les deux victimes ont été retrouvées sans vie et transférées au service de médecine légale de l'hôpital local.

Selon la Direction générale de la Protection civile, les 24 heures allant de vendredi à samedi ont enregistré 22 cas d'asphyxie au monoxyde de carbone dans plusieurs wilayas du pays. Parmi eux, six membres d'une même famille, âgés de 2 à 40 ans, dans la wilaya de Batna, intoxiqués par le gaz émanant d'une cuisine dans la localité de Mchta Djer Ennaam, commune de T'kout ; ainsi que trois personnes d'une même famille, âgées de 15 à 46 ans, intoxiquées par un chauffe-eau au quartier Flau-



de 2 à 40 ans, dans la wilaya de Batna, intoxiqués par le gaz émanant d'une cuisine dans la localité de Mchta Djer Ennaam, commune de T'kout ; ainsi que trois personnes d'une même famille, âgées de 15 à 46 ans, intoxiquées par un chauffe-eau au quartier Flau-

bert El Barky, dans la commune d'Oran. D'après le chargé de l'information et de la communication à la Direction générale de la Protection civile, le commandant Nassim Ben-naoui, 15 décès par asphyxie au monoxyde de carbone ont été enregistrés entre le 1<sup>er</sup> octobre,

début de la baisse des températures, et le 3 décembre. Par ailleurs, 400 personnes ont été secourues durant cette période. Depuis le début de l'année, le bilan s'élève à 95 décès, en plus de 1 670 personnes sauvées et prises en charge.

M. B

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

**Le groupe "IMGSA" exporte vers la Chine et le Sultanat d'Oman**

**U**ne première cargaison de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques a été exportée depuis la wilaya d'Oum El Bouaghi vers le Sultanat d'Oman et la Chine, dans le cadre du renforcement de la présence des produits algériens sur les marchés internationaux. Cette opération participe de la vision commune tendant à renforcer la sécurité pharmaceutique régionale et à impulser une nouvelle dynamique économique arabe. Ainsi, le groupe "IMGSA", spécialisé dans les produits pharmaceutiques à Oum El Bouaghi, a exporté vers le Sultanat d'Oman une cargaison de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques. Deux accords ont été conclus en vue de soutenir la coopération économique

entre les deux pays.

A ce propos, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saif Rashid Al-Badai a déclaré : "Il s'agit d'une excellente initiative. Je suis heureux de voir cette coopération aboutir après une longue période de travail et d'efforts fournis par toutes les parties. Nous constatons une grande coopération et de nombreuses opportunités d'investissement en Algérie".

Par ailleurs, le groupe procédera à l'exportation de la première cargaison de caoutchouc naturel à destination de la Chine, une démarche qui reflète la solidité de l'industrie pharmaceutique algérienne, ainsi que sa capacité à être compétitive et à répondre aux besoins des marchés extérieurs. "Nous assis-

tons à l'exportation de la première cargaison de l'Algérie vers la Chine et nous nous attendons à ce que cette coopération s'élargisse à l'avenir entre les deux pays", a déclaré le représentant de la partie chinoise.

Le PDG du groupe IMGSA a, quant à lui, précisé que "deux conteneurs ont été envoyés vers le Sultanat d'Oman. Un conteneur a été expédié vers la Chine, suivi d'un autre après 10 jours, en sus d'un autre conteneur à destination du Yémen".

Il a ajouté que "l'opérateur chinois a également sollicité l'exportation mensuelle de carbonate de calcium liquide, pour une quantité annuelle globale estimée à 500 tonnes".

Synthèse : Ali.C

## STATUT PARTICULIER DES FONCTIONNAIRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**L'avant-projet du décret exécutif examiné**

**L**e ministre de l'Education nationale, M. Sadaoui, a présidé, jeudi, l'ouverture des travaux d'une séance de travail avec les représentants des organisations syndicales, consacrée à la présentation de l'avant-projet du décret exécutif portant modification du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Education nationale, concernant essentiellement le corps des fonctionnaires des services économiques, en sus des propositions et observations soulevées par les organisations syndicales dans d'autres corps", précise la même source. "La commission sectorielle chargée du dossier à tenir, depuis le début de ses travaux, des réunions continues ayant abouti à la formulation de propositions fondées sur des références juridiques et réglementaires, tout en prenant en considération les principes d'équité et de jus-

tice entre les différents corps", a-t-il précisé. Il a révélé avoir donné "des orientations claires en vue de parvenir à un consensus des organisations syndicales autour des propositions, en vue d'aboutir à l'unanimité".

Le ministre a également évoqué plusieurs axes liés au dossier et au secteur dans son ensemble, passant en revue les principales décisions prises et mesures engagées par le ministère de l'Education nationale. Dans ce sillage, il a annoncé «l'organisation, les 20 et 21 décembre 2025 à Constantine, d'un séminaire national des inspecteurs sur le thème : "L'inspection et son rôle dans l'amélioration de la performance des établissements éducatifs"», adressant «une invitation officielle aux présidents des organisations syndicales à participer à ce rendez-vous pédagogique important, en tant qu'espace de dialogue et d'échange d'expériences sur le terrain». Il a aussi révélé que "le budget du secteur pour l'exercice 2026 a enregistré une hausse de 8,2 %, ce qui renforce les capacités d'investissement dans la construction de structures éducatives et permettra de faire face à la pression observée dans certaines régions,

l'une des principales préoccupations socio-professionnelles soulevées".

Il a, par ailleurs, déclaré que "le concours de recrutement des enseignants sera annoncé la semaine prochaine", réaffirmant que "la priorité dans le recrutement est accordée aux diplômés des Ecoles normales supérieures, considérés comme la solution la plus appropriée pour couvrir les besoins en encadrement pédagogique".

S'agissant de la gestion des écoles primaires, M. Sadaoui a annoncé l'installation de "la commission sectorielle conjointe avec les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, des Finances, ainsi que du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, en vue d'examiner les mécanismes permettant d'améliorer leur gestion et de préparer le transfert progressif de certaines missions de gestion des écoles primaires du ministère de l'Intérieur au ministère de l'Education nationale, tout en prenant des mesures urgentes pour doter les écoles en travailleurs professionnels et renforcer les cantines scolaires".

R.N

## TRAFC DE MIGRANTS

# Un réseau transfrontalier démantelé à Aïn Témouchent

· 71 MIGRANTS CLANDESTINS DE DIFFÉRENTES NATIONALITÉS, DONT 40 DE NATIONALITÉ MAROCAINE, INTERPELLÉS

*La police d'Aïn Témouchent, en coordination avec l'unité maritime des gardes-côtes de Bouzeguar, a réussi à démanteler un réseau criminel international spécialisé dans le trafic de migrants clandestins par voie maritime, selon un communiqué publié hier samedi par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).*

Le communiqué précise que "la coordination opérationnelle étroite entre la police d'Aïn Témouchent et l'unité maritime des gardes-côtes de Bouzeguar a permis de démanteler un réseau criminel organisé, transfrontalier, et de déjoué une tentative de trafic de 71 migrants clandestins de différentes nationalités, dont 40 de nationalité marocaine, depuis la région ouest du pays".

L'opération conjointe est intervenue après des informations concernant un plan visant à exploiter les côtes occidentales de l'Algérie pour organiser une migration clandestine vers la rive européenne. Le bateau a été intercepté en pleine mer au large de la wilaya d'Aïn Témouchent, transportant 71 migrants clandestins de différentes nationalités, dont 6 mineurs marocains.

Le communiqué souligne que les enquêtes menées par les enquêteurs de la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains du service de sécurité de la wilaya ont permis d'identifier les organisateurs du voyage et d'arrêter 3 individus, dont deux de nationalité marocaine.

L'opération, réalisée sous la supervision du parquet compétent d'Oran, a permis de saisir un bateau rapide équipé de trois moteurs de 300 chevaux chacun, deux dispositifs de communication par satellite et un appareil GPS. Par ailleurs, 42 passeports ont été saisis, dont certains de nationalité marocaine, ainsi que des sommes d'argent en devises étrangères, comprenant des euros, des dirhams marocains, des dollars américains et des roupies pakistaniennes.

Les personnes suspectées ont été présentées devant le pôle judiciaire spécialisé d'Oran, selon la même source.

Les côtes algériennes, notamment dans l'ouest et le nord du pays, restent un point de départ



privé pour les migrants tentant de rejoindre l'Europe, en particulier l'Espagne et l'Italie. La position géographique stratégique de l'Algérie, combinée à la proximité de la Méditerranée en fait une zone sensible face à la multiplication des traversées clandestines. Les migrants sont principalement de jeunes adultes, mais de plus en plus de mineurs non accompagnés sont également concernés. Ils proviennent majoritairement du Maroc, de Tunisie ou d'Afrique subsaharienne, poussés par des raisons économiques, des conflits ou l'instabilité politique dans leur pays d'origine. Ces traversées sont organisées par des réseaux criminels transfrontaliers très structurés, qui exploitent la vulnérabilité des migrants et utilisent des embarcations rapides, équipées de

moteurs puissants, de GPS et parfois de dispositifs de communication satellitaire. Les risques encourus sont considérables : surcharges, conditions météorologiques défavorables et absence de matériel de sécurité exposent les migrants à des accidents graves, voire à la mort. Face à ce phénomène, les autorités algériennes, notamment la police, la gendarmerie et les gardes-côtes, multiplient les interventions et les opérations de surveillance le long des côtes. Les réseaux de passeurs sont ciblés et démantelés, tandis que les migrants interceptés sont pris en charge par les services compétents pour assurer leur sécurité et leur protection.

Barahim. T

## ALGÉRIE-TUNISIE

## Sifi Ghrib prochainement à Tunis pour la 23 commission mixte

**L**a commission mixte supérieure algéro-tunisienne s'apprête à tenir sa 23<sup>e</sup> réunion à Tunis, un rendez-vous majeur destiné à faire le point sur l'état de la coopération économique et commerciale entre les deux pays. Cette rencontre sera accompagnée d'un forum réunissant des hommes d'affaires algériens et tunisiens, prévu pour stimuler les investissements, favoriser la création de partenariats et identifier les obstacles qui continuent de freiner l'approfondissement de la coopération bilatérale.

La session sera coprésidée par le Premier ministre algérien et la chef du gouvernement tunisien, entourés d'une importante délégation ministérielle. Du côté algérien, participeront notamment les responsables des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Transports, de l'Agriculture, de l'Industrie, de l'Energie, du Commerce et des Sports, témoignant de la dimension multisectorielle de la coopération entre les deux pays.

Au programme des discussions figurent les mécanismes permettant d'intensifier les échanges commerciaux, considérés comme insuffisants au regard du niveau exceptionnel des relations politiques entre Alger et Tunis. Les deux parties aborderont également la question du développement des zones frontalières, l'avancement des projets de création de zones d'échange libre et la coopération sectorielle, notamment dans l'agriculture, l'industrie et les infrastructures.

L'énergie occupera une place centrale dans les échanges, la Tunisie dépendant en partie du gaz naturel algérien pour couvrir ses besoins. Les responsables reviendront également sur le projet de raccordement électrique reliant l'Algérie, la Tunisie et la Libye, un chantier stratégique dont les premières études ont été engagées en mars dernier.

Parallèlement, le forum des hommes d'affaires, organisé mercredi prochain, offrira une plateforme d'échanges entre opérateurs des deux pays. Des entreprises tunisiennes ayant réussi à s'implanter en Algérie y partageront leurs expériences, mettant en avant les facilités instaurées récemment pour attirer davantage d'investissements.

Sid Ali

## ALGER ACCUEILLE LA 4E CONFÉRENCE AFRICAINE

## L'écosystème des startups au cœur des discussions

**L**ancée, hier samedi au Centre international de conférences Abdellatif-Rahal, la quatrième édition de la Conférence africaine des startups a confirmé, une nouvelle fois, le rôle central d'Algérie comme plateforme incontournable de l'entrepreneuriat et de l'innovation sur le continent. Placé sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'événement a été ouvert par le Premier ministre, Sifi Ghrib, en présence d'un panel de responsables, de diplomates et d'acteurs de l'écosystème technologique africain.

Dans une allocution adressée aux participants, lue en son nom par le Premier ministre, Sifi Ghrib à l'ouverture des travaux, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a souligné l'importance de cet événement continental qui constitue "le plus grand espace rassemblant les jeunes créateurs", et représente "une opportunité renouvelée pour l'échange d'expertises et la promotion de l'entrepreneuriat en Afrique". Il a ajouté que le thème de la Conférence: "Pour l'émergence de champions africains", "est un message clair sur le potentiel de nos jeunes qui transforment les défis en opportunités et les ambitions en une réalité économique, basée sur la connaissance et l'innovation".

Cette Conférence incarne "l'esprit d'une Afrique ambitieuse" et vise également à "renforcer la souveraineté technologique du continent", a ajouté le président de la République, mettant en avant la participation record à cette édition qui "réfète l'importance de la Conférence aux niveaux continental et international", avec la présence de plus de 40 délégations ministérielles outre 200 investisseurs et 150 innovateurs. Organisée par le ministère de l'Économie de la

connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, en partenariat avec l'accélérateur public Algeria Venture, cette édition 2025 se déroule sur trois jours autour du thème « Pour l'émergence de champions africains ». Plus de 25 000 participants, 35 délégations ministérielles, quelque 200 exposants et près de 300 experts internationaux y prennent part, marquant une participation record. Le Rwanda, reconnu pour ses avancées en matière d'innovation et de transformation numérique, est l'invité d'honneur de cette édition.

Depuis son lancement à l'initiative de l'Algérie, la Conférence africaine des startups s'est rapidement imposée comme l'un des principaux forums continentaux dédiés à l'entrepreneuriat technologique. Elle a contribué à la structuration d'un écosystème africain de l'innovation plus cohérent, inclusif et compétitif. Le président Tebboune a d'ailleurs rappelé, lors d'un récent Conseil des ministres, que cet événement constitue une « artère essentielle reliant les pays africains au reste du monde », soulignant qu'un partenariat africain fondé sur les startups représente un modèle stratégique pour bâtir des économies robustes, diversifiées et tournées vers le savoir.

La conférence de cette année met particulièrement en avant les « champions africains », ces entreprises technologiques qui parviennent déjà à générer des chiffres d'affaires importants et à contribuer concrètement au développement économique de leurs pays. Plusieurs success stories seront exposées au public, illustrant la capacité croissante des startups africaines à s'intégrer dans l'économie réelle et à créer de la valeur. En marge du sommet ministériel réunissant plus

de 35 représentants officiels, le programme prévoit un large éventail de panels spécialisés, d'ateliers techniques et d'événements parallèles. Les thématiques abordées couvrent l'innovation, la recherche scientifique, la création de contenu numérique, la fintech, l'intelligence artificielle, ainsi que les nouveaux modèles d'incubation et de financement des startups. Un salon dédié mettra également en lumière le potentiel créatif de la jeunesse africaine, particulièrement dans le domaine des technologies émergentes.

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouridine Ouadah, a souligné à la veille de l'événement que cette rencontre constitue désormais « un élément essentiel de la vision pour l'innovation algérienne et africaine ». Selon lui, les discussions prévues permettront d'aborder de manière « franche et pragmatique » les défis du financement, du partage des meilleures pratiques et de l'harmonisation des politiques publiques afin de renforcer le rôle des startups dans le développement économique du continent.

Les débats porteront également sur des enjeux transversaux liés à l'évolution rapide des technologies numériques : infrastructures de télécommunications, accessibilité du haut débit, centres de données, impact environnemental du numérique et solutions technologiques pour l'adaptation climatique. Une attention particulière sera accordée au thème « L'Afrique de demain à l'ère de l'intelligence artificielle », qui figure désormais au cœur des priorités stratégiques de nombreux pays africains.

Au total, 18 événements parallèles seront organisés pour les jeunes entrepreneurs, incluant des rencontres professionnelles, des sessions

de réseautage et des échanges avec des institutions internationales actives dans les domaines de la propriété intellectuelle, du transfert technologique et de l'entrepreneuriat. Plus de 150 investisseurs, en plus de nombreux porteurs de projets issus de la diaspora africaine, y prendront part.

La conférence de 2025 s'inscrit dans la continuité des précédentes éditions, notamment celle de 2024, qui s'était conclue par l'adoption de la Déclaration ministérielle d'Algérie sur le développement des startups et de l'intelligence artificielle en Afrique. Ce document de référence appelle à l'élaboration d'une politique continentale unifiée en matière d'intelligence artificielle, afin de renforcer la coopération interafricaine et d'établir un cadre réglementaire harmonisé. Les ministres avaient également insisté sur la nécessité de développer les infrastructures numériques, telles que le haut débit et les data centers, pour réduire les disparités entre zones urbaines et rurales.

Les engagements pris à Alger ont par ailleurs été confortés en mars 2023, lorsque le Conseil exécutif de l'Union africaine avait adopté la Déclaration d'Algérie issue de la première édition de 2022. Cette décision saluait les efforts de l'Algérie pour soutenir les startups africaines et renforçait son rôle moteur dans la transformation numérique du continent.

À travers cette quatrième édition, Alger réaffirme son ambition de devenir un hub continental de l'innovation et de l'entrepreneuriat, tout en contribuant activement à l'émergence d'une nouvelle génération de champions africains capables de façonner l'économie du futur.

Synthèse : Abir N

## AGRICULTURE

## Le secteur en quête sources de financements adaptées

**L**e ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a mis l'accent sur la diversification des financements destinés aux agriculteurs, en vue de renforcer les investissements agricoles, dans ses segments végétal et animal. S'exprimant en marge des activités de célébration, jeudi, du 51ème anniversaire de la fondation de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le ministre a indiqué qu'une réflexion est engagée par le secteur pour rechercher des sources de financements adaptées aux besoins d'investissement de l'agriculteur, notamment le microcrédit et le capital investissement.

Les démarches sont également entreprises, de manière méthodique, pour la numérisation du secteur agricole et sa modernisation, a-t-il ajouté.

R.E

## FORUM ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE DU SUD

### Les opportunités d'investissement en Algérie présentées

**L**'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a pris part à un forum économique en Afrique du Sud, consacré à la présentation des opportunités d'investissement en Algérie et des perspectives de partenariat entre les deux pays, a indiqué vendredi l'agence dans un communiqué. Lors de cette rencontre, organisée jeudi par l'ambassade d'Algérie à Pretoria, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Afrique du Sud (SACCI), la représentante de l'AAPI, Mme Imane Toumi, a présenté un exposé exhaustif sur le climat des affaires en Algérie, le cadre juridique incitatif à l'investissement, les avantages et facilités accordés aux investisseurs étrangers, ainsi que les opportunités d'investissement, les secteurs prioritaires, et les importantes potentialités de partenariat bilatéral.

A cette occasion, l'organisation d'une exposition de la production algérienne en Afrique du Sud au cours du premier trimestre 2026 a été annoncée, en vue de faire connaître les produits algériens et d'élargir les partenariats commerciaux et d'investissement, a ajouté la même source. Ce Forum s'inscrit dans la dynamique croissante des relations économiques algéro-sud africaines et fait suite au Forum économique tenu en décembre 2024, lors de la visite officielle du Président sud-africain en Algérie. La rencontre a vu la participation d'une importante délégation algérienne composée de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), de l'Agence du service géologique d'Algérie (ASGA), du Groupe SONAREM et de la société Sonelgaz, en présence d'un nombre considérable d'opérateurs économiques sud-africains, ainsi que des membres de la communauté algérienne, représentant différents secteurs, lesquels ont manifesté un vif intérêt pour les opportunités offertes par le marché algérien, lit-on dans le communiqué.

R.E

## INDUSTRIE AUTOMOBILE

## Les investisseurs tenus de prévoir des sous-traitants

*Cette mesure vise à bâti "une véritable industrie fondée sur la création de valeur ajoutée réelle et à éviter les erreurs du passé, où l'activité se limitait à un assemblage à petite échelle, entraînant le gaspillage d'efforts et d'argent et la hausse du coût des véhicules".*

**L**e ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a affirmé jeudi que les opérateurs souhaitant investir dans l'industrie automobile en Algérie sont tenus de prévoir des sous-traitants avant le lancement de leurs projets, soulignant que l'Algérie "avance à pas sûrs vers le développement d'une véritable industrie" dans le secteur. Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Bachir a expliqué que "la réussite de l'industrie automobile en Algérie est fondamentalement liée à l'existence d'un réseau complet et diversifié de sous-traitants qui assure l'approvisionnement continu de cette industrie", ajoutant que "les investisseurs intéressés par la construction automobile locale sont tenus de faire appel aux sous-traitants avant le lancement de leurs projets, et c'est sur cette base, a-t-il dit que se tiennent actuellement les discussions avec les différents opérateurs étrangers qui ont manifesté leur volonté de s'implanter en Algérie". Cette mesure, a-t-il ajouté, vise à bâti "une véritable industrie fondée sur la création de valeur ajoutée réelle et à éviter les erreurs du passé, où l'activité se limitait à un assemblage à petite échelle, entraînant le gaspillage d'efforts et d'argent et la hausse du coût des véhicules". Dans ce contexte, M. Bachir a évoqué les efforts déployés par son département ministériel pour réhabiliter et exploiter les usines automobiles confisquées au profit de l'Etat, conformément aux décisions de justice définitives, précisant que "nous travaillons en coordination avec les différents secteurs concernés pour prendre toutes les mesures nécessaires pour accélérer leur intégration et reprendre la production dans les plus brefs délais".

Dans le domaine des industries électroniques et électroménagères, le ministre a mis en avant la série de mesures incitatives

prises par l'Etat pour développer cette fi-



lière qui se distingue en termes de "qualité et de diversité", grâce "au progrès important" qu'elle connaît, soulignant que le niveau des produits algériens a permis de les commercialiser sur les marchés étrangers. S'agissant de la possibilité de lancer l'industrie des puces électroniques localement, le ministre a affirmé que l'Algérie aspire à asseoir "un système national intégré pour la production de ce type de puces, à commencer par la recherche, le développement et la conception jusqu'aux lignes de production, en se basant sur l'expérience et les compétences nationales disponibles parmi les diplômés universitaires et travailleurs dans les centres techniques". Il a souligné, dans ce sens, que le ministère de l'Industrie œuvre à développer le secteur des technologies de pointe, citant "l'élaboration d'une feuille de route pour conclure des partenariats avec des entreprises et compagnies internationales de compétence dans ce domaine, en vue d'acquérir une expérience technique et tech-

nologique avancée et de former des compétences nationales".

Il a également évoqué la coordination en cours avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui a mobilisé à son tour le Centre de développement des technologies avancées pour le lancement du projet de production et de fabrication de puces électroniques pour les cartes intelligentes, le Centre en question disposant d'une technique qu'il peut utiliser dans la fabrication de puces électroniques comme celles destinées à la distribution du carburant, du transport et applications similaires.

Le ministre a évoqué les efforts déployés pour préparer l'avenir de cette industrie de précision en Algérie, à travers l'investissement dans le capital humain, citant notamment l'ouverture d'un Doctorat qui ouvrira des perspectives pour le développement de cette industrie à haute valeur ajoutée.

Synthèse : S.A.K

## FONDS ALGÉRIEN DES START-UP (ASF)

## Lancement prochain d'antennes régionales

**L**e ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a révélé, jeudi, que son département ministériel œuvrait à renforcer le dispositif national d'accompagnement des start-up, à travers le lancement d'antennes régionales du Fonds algérien des start-up (ASF) et la création de centres d'innovation spécialisés dans différentes wilayas du pays. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), il a précisé que son ministère œuvre à "lancer des centres d'innovation thématiques dans chaque wilaya, pour accompagner la dynamique industrielle accélérée que connaît le pays, et se rapprocher davantage des innovateurs", tout en veillant à réunir les experts actifs dans les mêmes domaines au sein d'espaces communs. Le ministre a rappelé que le programme des centres d'innovation au niveau

des wilayas, lancé en 2022 en coordination avec le ministère de l'Intérieur, a permis la création de 10 centres lors de la première phase, avec l'ambition d'ouvrir un centre d'innovation dans chaque wilaya et d'assurer une meilleure coordination entre les écosystèmes locaux de l'innovation.

Dans l'objectif de rapprocher les services de l'ASF des jeunes entrepreneurs, le ministère œuvre à l'ouverture d'antennes régionales du Fonds, qui a traité depuis son lancement, plus de 500 demandes de financement de start-up, ajoute M. Ouadah. En outre, le ministère s'efforce d'augmenter le nombre d'incubateurs d'entreprises, comptant actuellement 180 contre moins de 20 en 2020, dont plus de 100 incubateurs au niveau des universités, tout en travaillant pour le lancement d'un réseau d'incubateurs privés. L'accélérateur public "Algérie Venture" est chargé de coordonner entre ces incubateurs, souligne

le ministre, relevant que son département s'attelle à la création d'antennes régionales de cet accélérateur public.

Le ministre a, en outre, indiqué que plus de 60.000 jeunes ont bénéficié des prestations de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE), relevant que l'élargissement de l'utilisation de la numérisation et des services publics numérisés, permettra de répondre mieux aux attentes des jeunes entrepreneurs. Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la Conférence africaine des start-up (ASC), prévue du 6 au 8 décembre courant, étant une opportunité afin de permettre aux start-up de rencontrer les investisseurs, les experts et les acteurs du domaine, à même de contribuer à l'accélération de leur croissance.

Concernant le développement de l'entrepreneuriat au profit des diplômés des centres de formation professionnelle, M.

Ouadah a indiqué que le ministère recense 320 centres de développement de l'entrepreneuriat, dont 184 dédiés au secteur de la formation professionnelle, en attendant le lancement d'un centre de formation numérique au profit des jeunes. Le ministre a, en outre, fait savoir que depuis juillet dernier, plus de 5.000 diplômés ont bénéficié d'une formation spécialisée dans le domaine du développement de l'entrepreneuriat, avec le recensement de 500 dossiers complets pour la création de micro-entreprises, alors que 350 dossiers ont obtenu l'accord de financement. A propos de l'augmentation de la valeur de financement pour l'élargissement des projets et le relèvement de la part du financement dédiée au fonds de roulement, le ministre a affirmé que l'opération était en cours d'examen et qu'une première mouture à ce sujet a été présentée au Gouvernement, il y a un mois.

R.E

**CHLEF**

## Accords entre la Fédération nationale des associations du spectre de l'autisme et des laboratoires universitaires



**L**a Fédération nationale des associations du spectre de l'autisme a annoncé vendredi, à Chlef, la conclusion d'accords de jumelage avec quatre laboratoires universitaires, afin d'adapter les programmes et les critères de diagnostic du trouble du spectre de l'autisme (TSA).

En marge de la 2e journée du Colloque international sur la prise en charge de l'adolescent atteint de TSA, organisé à Chlef, la présidente de la fédération, Saida Ammar, a expliqué à l'APS que ces accords avaient été conclus avec des laboratoires universitaires spécialisés en sociologie, en psychologie, en droit et en sport. Ces accords visent à adapter les programmes et les critères de diagnostic de cette maladie.

Elle a ajouté que cette coopération entre les laboratoires et

la fédération permettrait également d'assurer une prise en charge psychologique, sociale et pédagogique de qualité pour les personnes atteintes, mais aussi de trouver des mécanismes et des solutions pour valoriser au mieux leurs compétences et qualifications.

Parallèlement, la fédération a lancé un programme de formation de 1000 praticiens spécialisés dans l'autisme, qui seront recrutés par les branches des associations dans les différentes wilayas du pays, a ajouté Saida Ammar. Selon cette même responsable, un établissement spécialisé dans ce domaine supervisera, au cours du premier trimestre 2026, la formation de 20 diplômés universitaires en psychologie et en sociologie. Ces derniers deviendront des praticiens spécialisés dans la prise en charge des personnes

atteintes de troubles du spectre de l'autisme. Chacun d'entre eux s'engagera à former 50 autres personnes au cours des trois trimestres restants de l'année. Le colloque international, intitulé "L'adolescent atteint de trouble du spectre de l'autisme, entre réalités du terrain et stratégies d'accompagnement", s'est poursuivi vendredi matin à la Maison de la culture de Chlef. Une série d'interventions consacrées aux solutions et aux mécanismes susceptibles d'aider à traiter les adolescents autistes et à favoriser leur intégration professionnelle et sociale, ont été présentées. Des professeurs et des spécialistes venus de différentes régions du pays, mais aussi d'Egypte et de Bahreïn, ainsi que des représentants d'associations d'enfants autistes, y participent. Ce rendez-vous prendra fin vendredi soir.

## SAÏDA

**Le secteur de l'éducation renforcé par huit nouveaux CEM**

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Saïda sera renforcé par huit nouveaux CEM, actuellement en cours de réalisation dans plusieurs communes de la région, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction des équipements publics, chargée du suivi de ces projets. Selon la même source, l'avancement des travaux de ces établissements scolaires varie entre 35% et 70%, et leur mise en service est prévue pour la rentrée scolaire 2026-2027.

Dans ce cadre, la commune de Saïda connaît la réalisation de cinq nouveaux CEM, chacun d'une capacité de 840 places pédagogiques, répartis dans les quartiers de Dhar Cheikh, Es-Salem, Es-Salem 2, Boukherss et 2829 Logements. Un établissement similaire est également en cours de réalisation au profit de la commune de Douï Thabet.

Les communes d'Ouled Khaled et de Sidi Boubeker seront également renforcées par la réalisation de deux CEM d'une capacité de 1.000 places pédagogiques chacun. Chaque CEM comprendra 28 salles de classe, un laboratoire, une salle de sport, une salle de lecture, ainsi que d'autres infrastructures complémentaires. Pour rappel, la wilaya de Saïda a mis en service, durant l'année scolaire en cours, deux lycées, quatre CEM, trois écoles primaires, ainsi que quatre salles d'extension au niveau de l'école primaire Morsli Abdelkader dans la ville de Saïda. Une cantine scolaire (200 repas/jour) a également été livrée à l'école Becharaf Mâamar, dans la commune d'Aïn El Hadjar. Au total, le secteur de l'éducation dans la wilaya compte 224 écoles primaires, 72 CEM (collèges) et 33 lycées.

## GUELMA

**9 centres de proximité de stockage de céréales raccordés au réseau électrique**

Nouveaux centres de proximité de stockage de céréales réalisés en 2025 dans plusieurs communes de la wilaya de Guelma ont été raccordés au réseau électrique, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Dans une déclaration à l'APS, la chargée de communication à cette direction a précisé que les services de Solegaz ont accordé un intérêt particulier au raccordement au réseau d'électricité à capacité de 100 kilovoltampères de ces structures de stockage de grains, mises à la disposition de la Coopérative de céréales et des légumes secs, pour leur permettre d'assumer dans les meilleures conditions leurs missions d'entreposage de céréales, de semences et d'oléagineux.

L'opération de raccordement au réseau électrique a concerné l'ensemble des centres de proximité de stockage de céréales réalisés durant l'année en cours dans les communes d'Héliopolis, Nechmaya, Bordj Sbat, Ain Benbeïdha, Ain Mekhlouf, Ras Okba, Bouchegouf, Oued Zenati et Oued Cheham, selon la même source.

La capacité de stockage de chacun de ces centres de proximité atteint 50.000 quintaux, soit une capacité totale de 450.000 quintaux.

**ORAN (GESTION HÔTELIÈRE)****Le Village méditerranéen adopte un nouveau système numérique**

La direction du Village méditerranéen à Oran a signé, jeudi, un nouvel accord avec une entreprise spécialisée dans les solutions technologiques, dans le cadre de ses efforts visant à moderniser la gestion et à actualiser les méthodes administratives à travers la poursuite de son projet de transformation numérique, a-t-on appris de cet établissement touristique.

La même source a précisé que cette initiative vise à améliorer les services offerts aux clients et à éléver le niveau de performance interne.

**KHENCHELA****Lancement prochain de la réalisation de 5 tours de vigie à travers les forêts de la wilaya**

Des travaux de réalisation de cinq tours de vigie seront "prochainement" lancés à travers les forêts de la wilaya de Khencela, a-t-on appris jeudi auprès du conservateur local des forêts, Bachir Bahri.

Le même responsable a précisé à l'APS que trois de ces tours de vigie seront réalisés

sur des sites du mont Féraoun, Aurès et mont Aydhel,

dans la commune de Tamza,

une tour à Ras Kef Medour,

dans la commune de Bouhmama et une autre à Foughal, dans la commune de Taouzia net.

Selon le même responsable, les entreprises en charge de la réalisation ont été dernièrement annoncées et les procédures administratives nécessaires ont été parachevées avant l'installation des chantiers de ces projets qui seront réceptionnés "au cours du premier trimestre 2026".

Actuellement, quatre tours de

vigie sont en cours de réalisation dans les forêts de Ras Aghro, dans la commune de Chelia, de Kef El Assa, dans la commune de Yabous ainsi que de Ras Khetlhoum et Ras Taafisset, dans la commune de Bouhmama et les taux d'avancement des travaux varient entre 40 et 95 %, selon la même source.

Durant cette année 2025, deux autres tours de vigie ont été réalisées et réceptionnées dernièrement à Ras Taouchala-

net et Ras Taouririet, dans la commune de Lamsara pour être exploitées par les agents de la circonscription forestière de la daïra de Bouhmama, a rappelé le conservateur des forêts.

La mise en service de ces tours en cours de réalisation sur le budget de la wilaya permettra de renforcer les capacités de surveillance, d'alerte précoce en cas d'incendie et d'intervention rapide, a ajouté M. Bahri.

**NÂAMA****Récupération de plus de 127 hectares de foncier industriel non exploité**

Plus de 127 hectares de foncier industriel non exploité ont été récupérés dans la wilaya de Nâama, durant l'année 2025, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de l'Industrie.

La même source a précisé que l'opération d'assainissement du foncier industriel a permis la récupération de 297 parcelles non exploitées totalisant une superficie estimée à 127,10 hectares.

Ces assiettes foncières récupérées ont été mises à la disposition de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement

(AAPI), afin "d'être réorientées vers des investisseurs intégrés via sa plateforme numérique en vue de concrétiser leurs projets sur le terrain".

Par ailleurs, lors de la réunion du Comité de wilaya de suivi et d'assainissement des projets d'investissement, tenue jeudi au siège de la wilaya, sept nouveaux projets appartenant à des investisseurs privés ont été approuvés, tandis que l'examen d'un dossier d'investissement a été reporté, conformément aux dispositions de la loi 23-17 du 15 novembre 2023, fixant les

conditions et les modalités d'octroi du foncier économique appartenant à l'Etat pour la réalisation de projets d'investissement, a-t-on indiqué de même source.

Le Comité a également enregistré, dans le cadre des sorties de terrain visant à inspecter les projets d'investissement en cours de réalisation à travers la wilaya, 31 mises en demeure adressées à des investisseurs dans la zone d'activités de la commune de Mecheraï, en raison du retard constaté dans la concrétisation effective de leurs projets, a fait savoir la même source.

ANGLETERRE/FOOT

**Manchester United et West Ham font match nul (1-1)**

Manchester United a concédé le match nul (1-1) face au mal classé West Ham (18e) et manqué l'occasion de se rapprocher du quatuor de tête de la Premier League, à l'issue de la 14e journée.

Incorrigibles, les Red Devils n'ont pas réussi à bonifier leur succès à Crystal Palace et stagnent à la 8e place, à deux points seulement toutefois de la quatrième place occupée par Chelsea.

Tenus en échec pendant près d'une heure, les Mancuniens ont fini par ouvrir la marque grâce à Diogo Dalot qui a repris une frappe contrée de Casimero (58e). Mais le milieu de terrain français des Hammers Sougoutou Magassa, très bon lors de ce match, a égalisé en reprenant un ballon repoussé sur la ligne par Nouraïs Mazraoui (83e).

En l'absence de Matthijs de Ligt, blessé, et sans Leny Yoro, relégué sur le banc, l'entraîneur de Manchester United Ruben Amorim avait aligné une défense à trois inédite avec Ayden Heaven, 19 ans, titulaire en défense centrale entouré de Luke Shaw et Nouraïs Mazraoui. Le jeune défenseur, assez nerveux, a été remplacé après la pause par Yoro.

R.S

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS D'EUROPE DE CROSS

**Forfait du Norvégien Ingebrigtsen**

Le coureur norvégien Jakob Ingebrigtsen, champion olympique du 5.000 m, a déclaré forfait pour les championnats d'Europe de cross le 14 décembre au Portugal, lui qui a été trois fois sacré dans les labours, préférant se focaliser sur la saison 2026, a indiqué vendredi la fédération européenne.

"Jakob a eu une très bonne période d'entraînement en altitude ces dernières semaines et a décidé de zapper les championnats d'Europe de cross pour se concentrer pleinement sur la saison 2026", a indiqué Erlend Slokvik, directeur sportif de la Fédération norvégienne, cité dans un communiqué de European Athletics.

Blessé au tendon d'Achille au printemps, Ingebrigtsen sort d'une saison 2025 quasiment blanche. Le double champion du monde (5.000 m en 2022 et 2023) et double champion olympique (1.500 m en 2021, 5.000 m en 2024) a été éliminé dès les séries du 1.500 m aux Mondiaux de Tokyo en septembre et a terminé loin des meilleurs sur 5.000 m (10e).

Le Norvégien de 25 ans avait initialement été sélectionné dans le collectif pour les Europe de cross, compétition qui ne lui a jamais échappé quand il en a pris le départ (sacré en 2021, 2022 et 2024 après quatre titres chez les jeunes entre 2016 et 2019).

Vainqueur en 2023, le Français Yann Schrub a lui aussi préféré renoncer au rendez-vous européen pour privilégier sa préparation pour les Mondiaux de cross à Tallahassee (Floride/USA).

Les championnats d'Europe de cross se dérouleront le 14 décembre à Lagoa, dans le sud du Portugal.

R.S

ATHLÉTISME

**La réforme controversée du saut en longueur abandonnée par World Athletics**

Le projet de réforme controversée du saut en longueur, qui prévoyait la suppression de la planche d'appel pour limiter les essais mordus, a été abandonné par World Athletics (fédération internationale d'athlétisme), face à l'opposition massive des athlètes.



World Athletics a écouté ses athlètes et a décidé de suspendre indéfiniment les tests d'une nouvelle zone d'appel proposée pour les sauts horizontaux", a indiqué le directeur général de World Athletics, Jon Ridgeon, dans un entretien au quotidien britannique The Guardian. "Les athlètes n'en veulent pas (de cette réforme)", avait admis le porte-parole de la Fédération internationale jeudi soir, ajoutant "on ne veut pas entrer en guerre avec ceux qui compètent le plus pour nous." La Fédération internationale avait provoqué l'ire des sauteurs en

longueur en février 2024 en annonçant qu'elle réfléchissait à supprimer la planche d'appel pour la remplacer par une "zone d'appel" plus longue, avec chaque essai mesuré à partir du pied d'impulsion du sauteur. L'idée était alors de supprimer les temps morts liés aux sauts mordus, dans une volonté de rendre plus dynamiques ses compétitions dont les audiences notamment sur les concours sont en perte de vitesse. Une zone d'appel large de 40 centimètres remplaçant la traditionnelle planche de 20 centimètres avait été testée pour la première fois dans un concours

international d'athlétisme à Düsseldorf (Allemagne) en février 2025.

Mais le projet, qui devait être validé dès 2026, n'a jamais eu le soutien des athlètes, très attachés à la précision technique de leur discipline qui consiste depuis les premiers Jeux olympiques modernes en 1896 à prendre son élan pour sauter le plus loin possible dans un bac à sable sans mordre la planche d'appel à partir de laquelle sont mesurés les essais.

"C'est merdique. Si ces règles sont appliquées, j'arrêterai le saut en longueur", avait lâché le double champion olympique

grec Miltiadi Tentoglou, tandis que Carl Lewis, nonuple champion olympique dont quatre fois de suite en saut en longueur, avait qualifié le projet de mauvais "poisson d'avril".

"Le format (avec une zone d'appel) a été bien accueilli par les fans mais n'a guère suscité l'adhésion des athlètes", reconnaît la Fédération internationale. "Des zones d'appel pourraient être envisagées à l'avenir pour des types d'événements totalement nouveaux, mais rien n'est encore officiellement prévu à ce stade."

R.S

FOOT / SCANDALE DE PARIS

**La justice turque ordonne l'arrestation de 29 joueurs**

La justice turque a ordonné vendredi l'arrestation de 46 personnes, dont 29 footballeurs de première et deuxième divisions, dans le cadre d'une vaste enquête sur des paris portant sur des matches de football, a annoncé le parquet d'Istanbul.

Vingt-sept de ces joueurs sont soupçonnés par la justice d'avoir parié sur des matches de leur propre équipe, a précisé le parquet dans un communiqué.

Parmi eux figure Metehan Baltaci, joueur de Galatasaray, équipe triple championne de Turquie en titre, a indiqué le parquet, qui n'a pas révélé à ce stade l'identité des 26 autres joueurs incriminés.

Mert Hakan Yandas, un joueur de Fenerbahçe, autre grand club d'Istanbul, est lui soupçonné d'avoir parié sur diverses rencontres via une tierce personne.

La justice, selon laquelle 35 des 46 personnes recherchées ont été interpellées à ce stade, a également ordonné l'arrestation des présidents de deux clubs soupçonnés d'avoir "tenté d'influencer le résultat" d'un match les opposant en troisième division lors de la saison 2023-2024.

Cette rencontre avait attiré l'attention de la justice et déclenché l'enquête en cours, selon plusieurs médias turcs, aucun tir n'ayant été effectué par les deux équipes au cours des 90 minutes de jeu.

Six autres personnes, dont un joueur, sont également soupçonnées d'avoir conclu un accord visant à influencer le résultat d'une rencontre de deuxième division entre Mränjespor et Giresunspor en décembre 2023.

Un arbitre de première division, un ancien président du club d'Adana Demirspor (2e division) ainsi qu'un célèbre

commentateur sportif et son épouse doivent en outre être entendus en garde à vue pour s'expliquer de "transactions financières suspectes".

L'enquête du parquet d'Istanbul, qui secoue le football turc, a déjà conduit à l'incarcération début novembre de six arbitres et du président d'Eyüpspor, un club de première division.

La Fédération turque de football (TFF), qui dit vouloir "nettoyer" le football turc, avait suspendu quelques jours plus tôt près de 150 arbitres reconnus coupables d'avoir parié sur des rencontres. Tous ont été révoqués depuis.

Vingt-cinq joueurs de première division et près de 1.000 autres évoluant en deuxième, troisième et quatrième divisions, reconnus eux aussi coupables de paris, ont écopé en novembre de suspensions allant jusqu'à douze mois.

R.S

FOOT/ COUPE DU MONDE 2026 (TIRAGE AU SORT)

# Les Verts tombent sur l'Argentine pour leur retour au Mondial

L'équipe nationale de football connaît désormais ses adversaires pour la Coupe du monde 2026, prévue aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique (11 juin - 19 juillet), où elle affrontera notamment dans le groupe J, l'Argentine de Lionel Messi, tenant du titre, selon le tirage au sort effectué vendredi au John F. Kennedy Center for the Performing Arts à Washington DC.

Pour son retour au Mondial, après douze ans d'absence, la sélection algérienne défiera également l'Autriche et la Jordanie, dont il s'agit de la première participation.

Les joueurs du sélectionneur Vladimir Petkovic, présent à la cérémonie du tirage au sort, en compagnie du président de la Fédération algérienne (FAF), Walid Sadi, entameront le tournoi face au triple champion du monde, l'Argentine, le 16 juin, un test grandeur nature pour les Verts. Un bon résultat d'entrée face à l'Albiceleste permettrait aux Algériens d'aborder la suite du parcours avec plus de sérénité, avant de se mesurer à la Jordanie (22 juin) puis à l'Autriche (27 juin).

L'Algérie n'a jamais affronté l'Argentine en match officiel. La seule confrontation entre les deux nations remonte à 2007, en amical à Barcelone (Espagne), et s'était soldée par une victoire argentine (4-3).

Championne du monde en 2022 au Qatar après ses titres de 1978 et 1986, l'Argentine s'est qualifiée pour l'édition 2026 en terminant en tête de la zone Amsud avec 38 points, loin devant le Brésil (29 pts).

Face à l'Autriche, il s'agira du troisième duel entre les deux pays. La première rencontre, un amical disputé en 1975 à Riyad (Arabie saoudite), avait vu la victoire des Autrichiens



(2-0). Les deux sélections étaient retrouvées au Mondial 1982 en Espagne, avec un nouveau succès autrichien (2-0). Les coéquipiers de Marcel Sabitzer (Borussia Dortmund), entraînés par l'Allemand Ralf Rangnick, ont composé leur billet pour les Amériques en terminant en tête du groupe H avec 19 points, devant la Bosnie-Herzégovine (17 pts). L'Algérie croisera également la Jordanie dans un duel 100 % arabe. Les Jordaniens ont ob-

tenu une qualification historique grâce à leur deuxième place dans le groupe B (16 pts), derrière la Corée du Sud (22 pts). Les deux équipes ne se sont affrontées qu'une seule fois, en amical en 2004 à An-naba, une rencontre close sur un nul (1-1).

Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes se qualifient pour les 1/16es de finale du tournoi.

La sélection algérienne connaît

tra samedi les stades et horaires de ses rencontres. La procédure de programmation, qui suit le tirage au sort, vise à offrir "les meilleures conditions possibles à toutes les équipes, mais aussi, autant que faire se peut, à permettre aux supporters du monde entier de suivre en direct les rencontres de leurs favoris malgré les différents fuseaux horaires", a rappelé récemment la FIFA dans un communiqué.

R.S

**VLADIMIR PETKOVIC (SÉLECTIONNEUR DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL)**

## "Nous sommes tombés dans un groupe très intéressant"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic a estimé que la sélection nationale a hérité d'un groupe J, très intéressant, avec à sa tête, l'Argentine, grande favorite, et deux autres bonnes sélections, l'Autriche et la Jordanie, lors de la phase finale de la Coupe du monde de 2026, prévue aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique (11 juin - 19 juillet), dont le tirage au sort a été effectué, vendredi au John F. Kennedy Center for the Performing Arts à Washington DC.

"Je pense que le groupe dans lequel nous sommes tombés est très intéressant. Il y a une sélection favorite par excellence, l'Argentine (détentrice du titre), ainsi que l'équipe d'Autriche, qui est une très bonne sélection, ayant connu un développement remarquable et proposant un football de qualité. Nous lutterons particulièrement contre la Jordanie et l'Autriche, et je pense que nous sommes capables d'obtenir des résultats qui nous permettront de nous qualifier pour le deuxième tour, surtout grâce au nouveau système de compétition qui offre également la possibilité de se qualifier parmi les meilleures équipes classées troisièmes", a déclaré le sélectionneur Petkovic, présent au tirage au sort avec une importante délégation conduite par le

président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi.

Et d'ajouter: "Face à l'Argentine, nous n'entrons pas sur le terrain en victimes. Nous essaierons d'obtenir un résultat positif et nous sommes heureux d'affronter l'Argentine lors de notre premier match dans le groupe. Cette rencontre constituera également une bonne préparation pour les deux autres matches contre la Jordanie et l'Autriche".

**RALF RANGNICK (SÉLECTIONNEUR DE L'AUTRICHE)**

Nous sommes extrêmement enthousiastes " C'est un groupe passionnant. Je trouve positif que nous n'ayons aucun adversaire européen et aussi aucun adversaire que nous avons déjà affronté ces dernières années. Les distances entre les sites de match ne sont pas très grandes non plus, donc cela aura pu être bien pire pour nous.

Nous allons maintenant examiner les camps de base des équipes, nos managers ont déjà visité des hôtels et des terrains d'entraînement pendant la Coupe du monde des clubs. Dès que nous saurons précisément où nous jouerons, nous pourrons concrétiser tout cela.

Il est également positif que nous ne débute-

rons que relativement tard, le 16 juin. Cela nous laisse suffisamment de temps pour nous acclimater. Maintenant, nous avons de la visibilité et savons contre qui nous allons jouer. Les autres équipes, comme nous, auront encore des matchs en mars et juste avant la Coupe du monde. On va donc s'observer mutuellement. Nous sommes extrêmement enthousiastes, et je pense que tout le pays est de nouveau en pleine euphorie footballistique. Nous avons vraiment hâte que l'été arrive pour que tout commence enfin.

**" DJAMEL SELLAMI (SÉLECTIONNEUR DE LA JORDANIE)**

Tout le monde peut créer la surprise " Le groupe tiré au sort est fort et difficile, mais mon équipe a des chances. Jouer contre des équipes comme l'Argentine (avec Lionel Messi), l'Autriche ou l'Algérie est une expérience précieuse. En Coupe du monde, il n'y a pas de grandes différences, tout le monde peut créer la surprise, ce qui donne confiance à la Jordanie pour bien représenter le pays. Il faut insister sur l'importance de la motivation et de l'état d'esprit des joueurs avant d'aborder ce défi face à de grandes nations".

R.S

ATHLÉTISME /45E MARATHON DE VALENCE

**L'Algérien**

**Abderazzak Charik en lice aujourd'hui**

Le coureur algérien Abderazzak Charik participera à la 45e édition du Marathon de Valence, prévue aujourd'hui en Espagne, avec l'objectif de battre son record personnel sur la distance et établir un nouveau record d'Algérie.

L'ancien record de 2h09:54 remonte à 2002 et aucun athlète algérien n'a réussi à le battre au cours des 23 dernières années.

Agé de 28 ans et sociétaire du club Racing Multi Athlon, Charik s'est fixé pour objectif de changer la donne, et dès le week-end prochain. Pour ce faire, il a considérablement augmenté son rythme de préparation au cours des derniers mois, effectuant entre 150 et 160 kilomètres par semaine, avec certaines séances pouvant dépasser les 34 kilomètres.

Pour rappel, Charik avait fait partie de la sélection nationale algérienne, qui avait pris part aux Mondiaux 2025 d'athlétisme, disputés la mi-septembre dernier au Japon, et pendant lesquels il avait décroché la 18e place au marathon, avec un chrono de 2h13:06. Sa dernière grande performance en date a été une victoire à la 48e édition des Foulées Halinoises : Une course sur route de 10 kilomètres, disputée la mi-octobre dernier en France, en présence de 107 athlètes chez les seniors (messieurs).

Considéré comme l'un des marathons les plus rapides de la planète (4e place), le "Valencia Trinidad Alfonso Zurich" se présente donc comme l'occasion idéale pour lui d'établir un nouveau record national.

Côté favoris pour la victoire à Valence, il y aura l'Ethiopien Sisay Lemma et le Kényan John Korir chez les messieurs, ainsi que l'Ethiopienne Amane Beriso et les Kényanes Peres Jepchirchir et Joyciline Jepkosgei chez les dames.

Pour cette 45e édition, les organisateurs prévoient la participation de près de 35.000 coureurs, de différentes nationalités.

R.S

**CYCLISME**

**Une course commémorative des manifestations du 11 décembre 1960 à Tipasa**

La Ligue de cyclisme de la wilaya de Tipasa a annoncé vendredi qu'elle organisera les 12-13 décembre courant une course commémorative des manifestations du 11 décembre 1960.

Une course sur route, prévue entre les villes de Koléa, Hadjout et Tenès, et qui sera ouverte aux catégories écoles, poussins, juniors et seniors (messieurs et dames).

La course des jeunes catégories sera la première à se dérouler, le vendredi 12 décembre, et ce sera sur un circuit fermé dans la ville de Koléa. Elle prendra son départ vers 9h00, devant le stade communal.

Le lendemain, samedi 13 décembre, auront lieu les courses des juniors et des seniors. Elles prendront leur départ à 9h00 et s'étendront sur une distance de 130 kilomètres, entre les villes de Hadjout et Tenès.

D'après les organisateurs, la caravane passera entre autres par les villes de Nador, Chercell, Sidi-Ghilès, Gouraya, Larhat, Damous, et Béni Haoua pour atteindre la ligne d'arrivée, à Tenès, dans la wilaya de Chlef.

R.S

ALLEMAGNE

**Le Parlement adopte le projet de loi sur le retour à la conscription**

**L**e Bundestag a donné son feu vert vendredi 5 décembre au maintien du service militaire basé sur le volontariat, au terme d'après débats au sein de la coalition sur le moyen de renforcer une armée en manque de recrues. Au même moment, des milliers de jeunes ont manifesté contre ce retour à la conscription.

Les conservateurs (CDU-CSU) du chancelier Friedrich Merz souhaitaient au départ réintroduire une forme de conscription obligatoire pour les hommes et par tirage au sort, se heurtant à l'opposition du parti allié social-démocrate, de tradition plus pacifiste.

La coalition a fini par s'entendre sur une version non coercitive. Le nouveau texte prévoit que tous les hommes de 18 ans pourront demander à faire un service militaire d'une durée minimum de six mois. Ils devront auparavant passer un examen médical et remplir un questionnaire sur leur disponibilité et leur volonté de servir dans l'armée. Les femmes pourront aussi s'inscrire sur la base du volontariat.

Ces dispositions seront introduites à partir de mi-2027, a précisé un communiqué du ministère de la Défense, sous réserve de l'acceptation par le Bundesrat, la chambre haute du parlement allemand, ce 19 décembre.

Cette mesure doit permettre d'augmenter le nombre de volontaires, alors que le chancelier Friedrich Merz a, selon ses termes, pour ambition de bâtrir l'armée conventionnelle la « plus puissante d'Europe » pour contrer la menace russe et compenser le désengagement du bouclier américain. Le service militaire devrait rester volontaire « si tout se passe aussi bien que nous l'espérons », a déclaré lors des débats le ministre de la Défense Boris Pistorius.

ORGANISÉE PAR LE PRÉSIDENT DONALD TRUMP

**Le RD Congo et le Rwanda signent un accord de paix global**



**L**a République démocratique du Congo et le Rwanda ont signé jeudi, lors d'une cérémonie officielle organisée par le président américain Donald Trump à Washington, un accord de paix global visant à mettre un terme au conflit

qui oppose les deux pays depuis des décennies. L'accord prévoit la cessation immédiate des hostilités avec l'instauration d'un cessez-le-feu, le rétablissement de la stabilité dans la région, des garanties pour l'intégrité territoriale du RD Congo et

le renforcement de sa souveraineté sur ses ressources naturelles ainsi que le lancement d'un processus de coopération économique à long terme entre les deux pays, a rapporté l'agence de presse congolaise vendredi. Cet accord intervient après

des années de violence dans l'est de la République démocratique du Congo, qui ont entraîné la mort de milliers de civils et le déplacement de millions de personnes, notamment suite à la résurgence du mouvement rebelle M23 en 2021.

**BRÉSIL**

**Le fils de Jair Bolsonaro disputera la présidentielle de 2026**

L'ex-président Jair Bolsonaro, qui purge une peine de 27 ans de prison pour tentative de coup d'Etat, a adoubé son fils aîné Flavio pour représenter le camp conservateur lors de la présidentielle d'octobre 2026.

"C'est avec une grande responsabilité que je confirme la décision du plus grand leader politique et moral du Brésil, Jair Bolsonaro, de me confier la mission de donner suite à notre projet pour la Nation", a écrit vendredi Flavio Bolsonaro, sénateur de 44 ans, sur le réseau social X.

Sa candidature a été confirmée peu après par Valdemar Costa Neto, président du Parti Libé-

ral (PL), sa formation politique, dans un communiqué : "Flavio Bolsonaro est le nom désigné par Jair Bolsonaro pour représenter le parti lors du scrutin présidentiel", a-t-il affirmé.

Cette annonce retentissante ouvre la voie à un duel avec le président actuel de gauche Luiz Inacio Lula da Silva l'an prochain. Ce dernier, âgé de 80 ans, a annoncé en octobre qu'il briguerait un quatrième mandat, après un premier passage à la fonction suprême de 2003 à 2010. Il a ensuite nuancé ses propos cette semaine, déclarant qu'il serait "probablement candidat" à la réélection.

"Je ne vais pas rester les bras croisés en voyant notre démocratie succomber (...) Je me place devant Dieu et devant le Brésil pour remplir cette mission", a ajouté le sénateur Bolsonaro.

Cette annonce intervient alors que l'incertitude régnait dans le plus grand pays d'Amérique Latine sur le représentant du camp conservateur au scrutin de 2026, en l'absence de Jair Bolsonaro, incarcéré depuis fin novembre et inéligible. Le gouverneur de l'Etat de São Paulo, Tarcisio de Freitas, et l'ancienne Première dame Michelle Bolsonaro étaient également présents.

**FRANCE**

**L'Assemblée nationale rétablit la suspension de la réforme des retraites**

L'Assemblée nationale a rétabli vendredi 5 décembre la suspension de la réforme des retraites dans le projet de budget de la Sécurité sociale, qui avait été supprimée au Sénat, mais qui constitue une condition de la non-censure du gouvernement de Sébastien Lecornu par les socialistes.

Au total, 162 députés ont voté pour réintroduire cette suspension dans le texte, contre 75. Supprimée par le Sénat en première lecture, la mesure a été ré-introduite via des amendements identiques portés par le gouvernement, les socialistes, le RN, le groupe centriste Liot et quelques députés LR.

Le député PS Jérôme Guedj a

mesure a été ré-introduite via des amendements identiques portés par le gouvernement, les socialistes, le RN, le groupe centriste Liot et quelques députés LR. Supprimée par le Sénat en première lecture, la mesure a été ré-introduite via des amendements identiques portés par le gouvernement, les socialistes, le RN, le groupe centriste Liot et quelques députés LR. Le député PS Jérôme Guedj a défendu une suspension qui

permettra à 650 000 personnes de partir plus tôt à la retraite en 2026 et 2027. Il a salué « une avancée concrète, fut-elle pas totale », face aux critiques à gauche.

Les Insoumis ont voté contre, dénonçant « des magouilles sans fin » et plaidé pour l'abrogation pure et simple de la réforme. Les communistes se sont abstenus estimant qu'il ne s'agissait pas d'une suspension mais uniquement de « trois mois gagnés » dans le meilleur des cas.

KALOGI (SOUUDAN)

## 79 morts, dont 43 enfants dans le bombardement de zones civiles

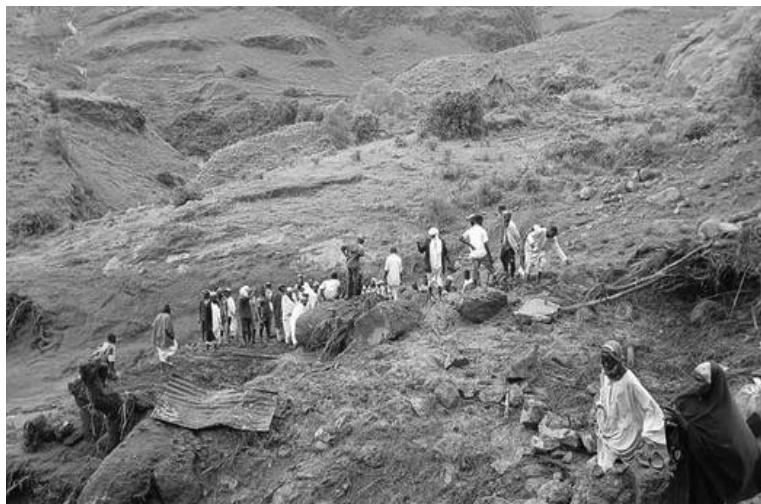
Les autorités soudanaises ont annoncé que le bilan du bombardement par des drones appartenant aux Forces de soutien rapide (FSR) et à un mouvement allié contre des sites civils dans la ville de Kalogi, dans l'Etat du Kordofan du Sud (sud du pays), s'est alourdi à 79 morts, dont 43 enfants, ainsi que 38 blessés.

Dans un communiqué diffusé vendredi, le gouvernement de l'Etat a déclaré qu'il "condamnait dans les termes les plus forts le crime odieux" perpétré par le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (SPLM-N), en coordination avec les FSR. Il a précisé que l'attaque a été menée au moyen de quatre missiles tirés par un drone, ciblant une école maternelle, l'hôpital de Gadeer et des zones densément peuplées. "Le bombardement a entraîné la mort de 79 citoyens, dont 43 enfants et 4 femmes, ainsi que 38 blessés, dont 11 enfants et 6 femmes", a ajouté le communiqué.

Le gouvernement régional a appelé la communauté internationale et les organisations de défense des droits de l'homme à adopter une position ferme face à ces violations, à classer les FSR comme "organisation terroriste" et à demander des comptes à leurs alliés pour ce qu'il a qualifié de "crimes inhumains".

Jeudi, le gouvernement avait initialement annoncé la mort de 8 personnes, dont 6 enfants et une enseignante, et la blessure d'une autre personne suite au ciblage de l'école maternelle et de l'hôpital à Kalogi.

Cela coïncidait avec l'accusation portée par le Réseau des médecins soudanais contre les FSR et leur mouvement allié, leur imputant la mort de 9 personnes et la blessure de 7 autres lors d'une attaque de drones contre des installations civiles à Kalogi.



### LES FSR RETIENNENT DE FORCE PLUS DE 100 FAMILLES DANS LA VILLE DE BABANUSA

Les Forces de soutien rapide (FSR) retiennent de force au moins 100 familles, dont des femmes et des enfants, dans la ville de Babanusa (Etat du Kordofan occidental-Soudan), a annoncé samedi le Syndicat des médecins soudanais. Selon les professionnels de la santé, les personnes sont détenues dans des conditions extrêmement dangereuses. "Plusieurs détenus, dont des femmes, ont subi des passages à tabac et des

humiliations sous l'accusation que leurs proches appartenaient à l'armée régulière", a indiqué l'Organisation.

Les détenus de civils, en particulier de femmes et d'enfants, et les mauvais traitements qui leur sont infligés, ainsi que leur utilisation comme levier de pression ou pour exiger une rançon, "constituent une violation flagrante du droit international humanitaire et aggravent la catastrophe humanitaire dans la région", a souligné le syndicat. Dans ce contexte, l'Organisation a appelé la communauté internationale et les organisa-

tions des Nations unies à condamner ces actes, à imposer des sanctions aux responsables et à prendre des mesures urgentes pour protéger et libérer immédiatement les personnes détenues.

La souffrance humanitaire s'aggrave en raison du conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, qui a éclaté en avril 2023 suite à un différend sur l'unification de l'institution militaire, causant la mort de dizaines de milliers de personnes et le déplacement d'environ 13 millions de personnes.

R.I

### BANDE DE GAZA

## Morts et blessés dans des tirs et bombardements sionistes

L'armée d'occupation israélienne a tué, hier samedi, trois Palestiniens et en a blessé quatre autres lors d'un bombardement aérien et d'artillerie ainsi que par des tirs dans la bande de Gaza.

Des sources médicales ont indiqué que l'hôpital Al-Shifa, dans la ville de Gaza, avait accueilli « deux martyrs et deux blessés » à la suite d'une attaque menée par un drone israélien de type quadcopter dans la zone d'Al-Atatra, à Beit Lahia, au nord de la bande de Gaza.

Les mêmes sources ont précisé que les deux « martyrs » étaient Rafiq Muhammad Misbah Al-Attar et Ahmed Sabri Mahmoud Al-Attar, sans fournir davantage de détails. La zone ciblée fait partie de celles dont l'armée d'occupation israélienne s'est retirée dans le cadre de la première phase de l'accord de cessez-le-feu et d'échange de prisonniers avec le mouvement Hamas, entré en vigueur le 10 octobre dernier.

L'armée israélienne contrôle toujours les bandes sud et est, ainsi qu'une grande partie du nord de Gaza, soit plus de 50 % de la superficie du territoire.

Dans la ville de Jabalia, au nord de la bande de Gaza, des sources médicales ont rapporté qu'un Palestinien a été tué par un tir de l'armée israélienne en dehors des zones qu'elle contrôle ».

Par ailleurs, des sources médicales ont fait état de l'arrivée à l'hôpital Al-Maamadani, dans le centre de la ville de Gaza (nord), d'un blessé grièvement atteint samedi après la chute d'un obus d'artillerie israélien près du club Al-Shuja'ya, à l'est de la ville, indiquant que la zone visée est sous contrôle de l'armée.

Des sources du complexe médical Nasser, dans la ville de Khan Younès, au sud de la bande de Gaza, ont également signalé l'arrivée d'un blessé à la suite d'une attaque visant un groupe de citoyens à l'est de la ville, précisant que cette zone fait partie de celles dont l'armée s'est retirée.

À l'aube de samedi, l'armée d'occupation israélienne a mené une série de raids aériens violents, accompagnés de destructions d'immeubles résidentiels dans des zones qu'elle contrôle à travers différentes régions de Gaza, constituant de nouvelles violations de l'accord de cessez-le-feu dont la

première phase est entrée en vigueur. Des témoins oculaires ont rapporté que des avions de chasse israéliens ont effectué plusieurs raids violents à l'est des villes de Rafah et Khan Younès (sud) à l'aube, parallèlement à des tirs d'obus d'artillerie sur des zones à l'est de Khan Younès et dans la ville de Gaza (nord).

Les véhicules militaires israéliens ont également tiré des balles de leurs armes automatiques en direction de zones au nord-est de Khan Younès, selon les témoins. Dans le même temps, de puissantes explosions ont été entendues, dues à des opérations de dynamitage menées par l'armée d'occupation israélienne qui ont touché les immeubles et maisons restantes à l'est des quartiers d'Al-Tuffah et Al-Shuja'ya dans la ville de Gaza, ainsi qu'à Beit Lahia et dans le camp d'Al-Bureij (centre). Les véhicules militaires israéliens stationnés à l'est de la ville de Gaza ont également lancé des bombes éclairantes dans le ciel du quartier d'Al-Tuffah, accompagnées de la chute de plusieurs obus d'artillerie dans les environs.

Dans le centre de la bande de Gaza, des témoins ont aussi rapporté que l'armée israélienne avait mené au moins un raid aérien à l'est du camp d'Al-Maghazi.

L'armée d'occupation israélienne continue de contrôler les bandes sud et est, en plus d'une grande partie du nord de la bande de Gaza, soit plus de 50 % du territoire.

Israël poursuit ses violations de l'accord de cessez-le-feu signé avec le Hamas, ayant commis jusqu'à jeudi dernier des centaines de violations et tué 366 Palestiniens, selon des sources officielles dans la bande de Gaza.

La guerre d'extermination israélienne à Gaza, qui a commencé le 8 octobre 2023 et s'est poursuivie pendant deux ans, a fait plus de 70 000 martyrs et plus de 171 000 blessés, dont la majorité sont des enfants et des femmes.

En plus du nombre élevé de victimes, la plupart étant des enfants et des femmes, Israël a causé des destructions massives à Gaza, et le coût de la reconstruction a été estimé par l'ONU à environ 70 milliards de dollars.

R.I

CESSEZ-LE-FEU AU LIBAN

Le président Aoun exhorte l'ONU à faire pression sur l'entité Sioniste

Le président libanais Joseph Aoun a rencontré une délégation d'ambassadeurs auprès du Conseil de sécurité de l'ONU, les exhortant à faire pression sur l'entité Sioniste pour qu'elle respecte le cessez-le-feu et se conforme aux résolutions internationales, a indiqué la présidence libanaise.

La délégation a exprimé vendredi son soutien à la stabilité du Liban par la mise en œuvre des résolutions de l'ONU et a fait partie de la volonté de ses pays d'aider au renforcement de l'armée libanaise, notamment par son déploiement complet dans le sud du Liban.

La délégation s'est également félicitée de la nomination d'un représentant civil du Liban au sein du Comité du Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu. Ce mécanisme a été établi dans le cadre du cessez-le-feu conclu entre le Liban et l'entité Sioniste le 27 novembre 2024. Il est chargé de surveiller le respect du cessez-le-feu et comprend le Liban, l'entité Sioniste et la Force intérimaire des Nations Unies au Sud-Liban (FINUL). Aoun a remercié les envoyés pour leur soutien et réaffirmé l'engagement du Liban à mettre en œuvre les résolutions internationales. Il a appelé à un renforcement de l'aide afin de permettre à l'armée libanaise de mener à bien sa mission, soulignant la coopération en cours avec la FINUL et la coordination assurée par le biais du mécanisme.

Aoun a toutefois indiqué à la délégation que le rétablissement de la stabilité exigeait des pressions sur l'entité Sioniste pour qu'elle applique un cessez-le-feu et retire ses troupes. Il a ajouté que le Liban comptait sur l'engagement international pour garantir le respect du cessez-le-feu par l'entité Sioniste.

Un cessez-le-feu a été conclu entre le Liban et l'entité Sioniste l'année dernière, après plus d'un an de guerre sioniste qui a fait plus de 4 000 martyrs et 17 000 blessés.

Au moins 335 personnes sont tombées en martyrs et 973 autres ont été blessées lors de 1 038 attaques sionistes depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu en novembre 2024, selon le ministère libanais de la Santé.

R.I

CONFLIT AFGHANO-PAKISTANAIS

Au moins quatre civils tués dans un nouvel affrontement entre

Quatre civils ont été tués dans la nuit de vendredi à samedi en Afghanistan lors d'échanges de tirs avec le Pakistan dans une région frontalière, nouvel épisode de l'affrontement entre les deux pays depuis début octobre.

Le bilan est de quatre civils tués et quatre blessés, a annoncé à des médias le gouverneur de la région afghane de Spin Boldak (sud de l'Afghanistan), Abdul Karim Jihad.

Les autorités Afghanes et le gouvernement du Pakistan se sont mutuellement accusés vendredi d'avoir ouvert le feu dans cette région frontalière.

Les relations bilatérales se sont fortement détériorées ces derniers mois jusqu'à se transformer à la mi-octobre en un affrontement armé d'une ampleur inédite qui a fait environ 70 morts.

R.I

LE 12E FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

# 50 films en compétition et un émouvant hommage à l'ouverture

LE FILM, SANS DIALOGUE, "GHETASSOU ESSAHRA" (LES PLONGEURS DU DÉSERT) DE TAHAR HANNACHE. RÉALISÉ EN 1952, RECONNNU COMME LA PREMIÈRE ŒUVRE DE FICTION ALGÉRIENNE, A OUVERT LA 12E ÉDITION DU FESTIVAL DU FILM D'ALGER (L'AIFF), QUI S'ÉTALERÀ JUSQU'AU 10 DÉCEMBRE.



**"P**longeurs du Désert" du regretté réalisateur algérien Tahar Hannache, produit en 1952 et restauré à l'occasion du 70e anniversaire de la Révolution de libération est Tournée à Tolga, dans l'actuelle wilaya de Biskra, ce film – muet – met en scène des acteurs et figurants algériens. Les rôles principaux sont campés par Hlimoud Brahimi (Cheikh Ali) et Djamel Chanderli (son fils Mansour), deux plongeurs du désert dont le métier consiste à dégager les puits ensevelis sous le sable et la boue. La cérémonie d'ouverture,

qui s'est déroulée au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, a également été ponctuée par l'hommage rendu à des figures artistiques et cinématographiques disparues, telles que le réalisateur Mohamed Lakhdar Hammma, l'artiste Baya Bouzar, connue sous son nom de scène de "Biyouna", et Faouzi Saichi, ainsi qu'à d'autres artistes encore en vie, comme Salah Aougrout et la réalisatrice cubaine Lizzette Vila. Le programme du festival prévoit la projection de plus de 100 films d'Algérie et de 28 pays participants, dont 50 films (longs métrages,

courts métrages et documentaires) en compétition officielle et 51 films hors compétition dont 2 films en ouverture et clôture, 6 films cubains, 8 films palestiniens, 22 films Panorama Algérie, 10 films Panorama sud global et 3 films cinéma science et savoir. Les projections se dérouleront dans cinq espaces différents à savoir, la salle Ibn Zeydoun, la salle Beta Cosmos de Riadh El Feth, la Cinémathèque d'Alger, le théâtre municipal d'Alger et la salle El Djazaïria. Cette année, le festival introduit de nouvelles sections dont le lancement d'une compétition tech-

nique, offrant un horizon supplémentaire pour la créativité artistique. Une autre section inédite, intitulée "Film de connaissance et de sciences" enrichira le programme des projections. Une manifestation intitulée "Marché du festival international du film d'Alger", sera également organisée, parallèlement à d'autres activités, notamment le laboratoire "Cini Lab", qui propose des cours et des ateliers de formation destinés aux étudiants dans les domaines des effets sonores, de l'écriture de scénarios et autres.

R.C

## Adrar : Le rôle du théâtre dans le soutien des causes justes de libération mis en avant

**L**es participants à une rencontre organisée dans le cadre du Festival international du théâtre de Adrar (1-7 décembre) à Adrar, ont mis en avant le rôle du théâtre comme forme d'art efficace de résistance et de soutien aux causes justes de libération dans le monde.

Lors de cette rencontre tenue à la bibliothèque principale de lecture publique, Dr Mohamed Sayed Ahmed (Soudan) a, dans une communication intitulée "Le théâtre résistant au colonialisme et aux dictatures", retracé les grandes étapes de l'émergence du théâtre dans les pays arabes en général et au Soudan en particulier, en mettant l'accent sur la contribution du 4e art à la lutte contre le colonialisme et à l'éveil de l'esprit de libération chez les peuples.

De son côté, l'enseignant palestinien

Ahmed El-Bassiouni de l'Université de Chlef a souligné la dimension nationale, révolutionnaire et militante du théâtre palestinien né dans des conditions d'occupation et d'exil, résistant aux tentatives de division des rangs du peuple, en prenant par exemple la pièce "Des cris de Ghaza".

Il a, à cette occasion, salué l'organisation de cette manifestation culturelle et son hommage à la Palestine, y voyant une traduction de "la ferme conviction de l'Algérie dans son soutien à la cause palestinienne", a-t-il dit. Pour sa part, Dr Achour Serga de l'Université de Ghardaïa a mis en exergue le rôle du théâtre dans la confrontation au colonialisme et la préservation de l'identité nationale, sous ses dimensions psychologiques, sociales et anthropologiques.

Le même intervenant a également insisté sur l'importance de porter à la scène des œuvres puisant dans la mémoire nationale, à l'image des explosions nucléaires françaises à Reggane (Adrar), tout en soulignant l'importance d'accompagner le développement des nouvelles technologies dans le domaine théâtral.

L'artiste Mohamed Cherchal a, quant à lui, rappelé le rôle du théâtre algérien dans la promotion de la conscience nationale et la lutte contre toutes les formes de violence et d'extrémisme durant la Décennie noire, évoquant des performances telles que "Bit Ennar" et "Melodïa". Le théâtre, selon lui, demeure un mode de résistance continue face aux aspects négatifs de la vie quotidienne.

R.C

## Opéra d'Alger : Le chanteur Malouf Abbas Righi galvanise son public

**L**e chanteur constantinois Abbas Righi a galvanisé, jeudi, son public dans un concert de musique malouf époustouflant qui a marqué la deuxième saison de "Qaâdat ksentina", devant un public nombreux.

Accompagné par une dizaine de musiciens virtuoses dirigés par le maestro Samir Boukredra au violon alto, Abbas Righi a présenté, durant plus de deux heures de temps, un programme en six parties, faisant part à l'assistance, avant de commencer, de son "immense bonheur de retrouver la scène et son public à Alger".

Présentant, à l'entame de la soirée, les chanteurs, Anis Benchefra, Chiheb Kouadri et Sifeddine Torche, trois jeunes voix de la nouvelle scène du Malouf qui se sont relayés dans un enchaînement de chansons du territoire, Abbas Righi entend ainsi "tendre la main aux jeunes artistes les assurant de sa disponibilité à les soutenir et à les aider".

Dans une randonnée à plusieurs stations, l'artiste a proposé à son public une variété modale onirique, allant du H'çin, au Zidéne, passant par le Sika et le Mezmoum pour revenir au H'çin, puis au Sika et conclure dans l'euphorie, par une partie Aïssaoua qui a galvanisé le public.

Parmi les pièces au programme, Abbas Righi a rendu entre autre, "Ah man nouhibou ah", "Hosn el Habib" (extraite de son nouvel album éponyme), "Ah el hawa wel'djoud" et "Hassibi khella qalbi madjrouh".

Dans un enchaînement judicieux de variations modales et rythmiques, les sonorités aiguës des violons, du qanun, du nay (flûte arabe) et de la ghaïta, se sont mêlées à la densité des notes émises par les instruments à cordes, l'Oud, la kouitra, le violoncelle et la mandoline notamment.

Ce beau mélange de sonorités traditionnelles, soutenu par les cadences rythmiques des "Nekkaret" (petite percussion à deux tambours frappés avec deux baguettes à marteaux), a dessiné dans l'espace et les esprits, les traits de l'identité sonore du genre Malouf.

Débordant d'énergie et avec une voix présente et étoffée, le ténor de la douceur, tout de blanc vêtu, a livré une prestation pleine, où il a généreusement mis en valeur le patrimoine musical de Constantine, devant un public "réceptif et accueillant" et une ambiance de grands soirs.

Les spectateurs ont durant tout le long du concert, accompagné le chanteur avec des youyous nourris et des applaudissements répétés, dansant et battant la mesure avec les mains en reprenant les refrains dans la délectation et dans des atmosphères euphoriques.

R.C

## Djelfa : "Lear, roi des sculpteurs", nouvelle production du Théâtre régional Ahmed-Benbouzid

**L**e Théâtre régional Ahmed-Benbouzid de Djelfa a produit une nouvelle pièce intitulée "Lear, roi des sculpteurs".

Réalisée en partenariat avec l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle, cette nouvelle pièce théâtrale est une adaptation d'une œuvre de l'écrivain et dramaturge anglais William Shakespeare. Selon les responsables du Théâtre régional de Djelfa, l'objectif de cette production est de faire découvrir au public des textes universels tout en intégrant des éléments du patrimoine local Naili propre à cette région steppique. Cette œuvre professionnelle visait également à établir un pont de communication entre la nouvelle génération de comédiens et les grands maîtres du théâtre algérien, à l'image du défunt scénographe international Abdelkader Farrah, à qui la pièce sera dédiée.

La pièce, dont la première représentation aura lieu samedi prochain sur la scène du Théâtre Ahmed Benbouzid, met en scène un affrontement entre le pouvoir et la vérité, façonné par les décisions de "Lear".

R.C

**TFX** **Infinite**  
21h10



Hanté par des visions de lieux qu'il n'a jamais fréquentés, Evan McCauley erre entre deux mondes : celui, tangible, d'un homme solitaire et instable, et celui, insaisissable, d'une mémoire collective qui le dépasse.

**arte** **Thomas Crown**



Thomas Crown incarne à la perfection l'homme insaisissable : milliardaire charismatique, amateur d'art éclairé et séducteur impénitent, il cultive une réputation sans faille dans le monde de la finance. Mais derrière cette façade se cache un cambrioleur d'exception, aussi méticuleux qu'audacieux.

**TMC** **DogMan**  
21h10



Dans une nuit d'orage, un camion est intercepté par les forces de l'ordre. À son volant, un homme vêtu d'une robe de soirée déchirée, le regard fiévreux et le corps marqué par des blessures inquiétantes.

**france 2** **Le règne animal**  
21h10



Dans un monde où la frontière entre l'humain et l'animal s'estompe de manière inexplicable, une étrange mutation se propage, transformant certains individus en créatures hybrides, dotées d'attributs aussi fascinants que terrifiants.

Quotidien National d'Information  
Édité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général  
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication  
Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

# VISION



**6ter** **Le fugitif**

21h10



Dans le calme apparent d'une banlieue chic de Chicago, Dr. Richard Kimble mène une existence rangée, partagée entre les blocs opératoires où il sauve des vies et le cocon familial qu'il a construit avec son épouse.

**C STAR** **Chicago Fire**  
21h10



À la caserne 51 de Chicago, la tension est palpable alors que les membres de l'équipe découvrent les nouvelles affectations imposées par le chef Anderson.

**france 3** **Les enquêtes de Vera**

21h10



Un vétéran de l'armée, Connall Burns, est découvert sans vie dans une allée. Les premières investigations font état d'une agression brutale suivie d'une strangulation.

**DiCaprio donne conseil aux jeunes acteurs : "Vous devez comprendre qu'il s'agit d'un marathon..."**



Pour beaucoup, Leonardo DiCaprio est l'un des meilleurs acteurs de sa génération. Voir même de tous les temps. Depuis le début de sa carrière et son premier rôle marquant dans *Gilbert Grape*, il a livré de nombreuses performances mémorables. La dernière en date étant celle dans *Une bataille après l'autre*, le film de Paul Thomas Anderson sorti le 24 septembre dernier. L'acteur américain est aussi réputé pour choisir précautionneusement chacun de ses projets. Très tôt dans sa carrière, il a fait des choix forts. Il a par exemple refusé la très grosse paie qui lui était offerte pour apparaître dans *Hocus Pocus : Les Trois Sorcières*, préférant à la place jouer dans *Gilbert Grape*. Beaucoup de jeunes acteurs rêvent d'une carrière similaire à celle de Leonardo DiCaprio. Alors, quels conseils ce dernier leur donnerait-il pour réussir cela ? Il vient de répondre à la question.

Lors d'une interview, l'acteur a expliqué : "Ce que je peux dire avant tout, c'est que si vous aimez ce métier, si vous aimez être acteur, vous devez comprendre qu'il s'agit d'un marathon, pas d'un sprint. Et cela ne veut pas dire 'Oh, ce sont tous des choix cruciaux. N'essayez pas quelque chose de commercial. Ne faites pas cela trop tôt.' Il s'agit plutôt d'envisager votre carrière dans 20, 30, 40 ou 50 ans, et de poser les bases qui vous permettront de durer. Et peut-être qu'une surexposition pourrait être néfaste."

Leonardo pense avoir été très chanceux dans sa carrière mais affirme avoir eu de l'instinct quant à la célébrité.

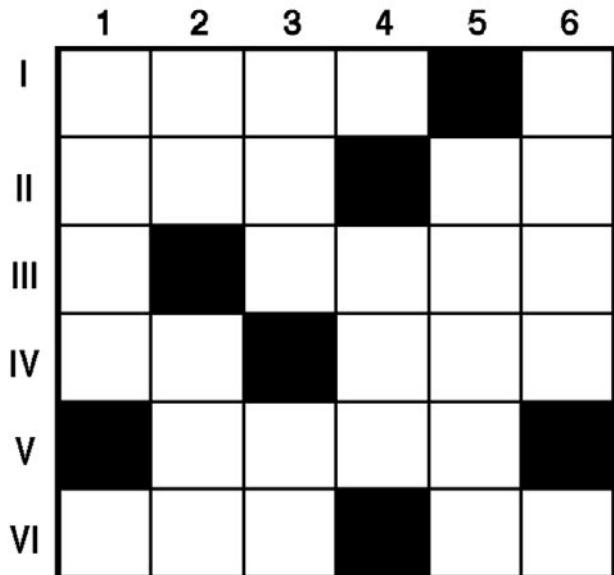
"Je pense que j'ai eu très tôt une sorte d'instinct concernant la surexposition" a-t-il ajouté.

"Certes, c'était une autre époque. C'était une époque où je regardais des acteurs qui dissimulaient leur vie personnelle, et on ne savait pas grand-chose d'eux. C'est très différent aujourd'hui avec les réseaux sociaux. Mais je ne savais pas grand-chose d'eux, à part ce que je voyais à l'écran."

Leonardo DiCaprio a ainsi conseillé aux jeunes comédiens d'espacer leurs rôles, « ou peut-être de choisir ces films qui ont de super personnages secondaires, qui sont intéressants, et de faire son tour dans l'industrie ». Pour rappel, Leonardo DiCaprio apparaîtra dans *Heat 2*.

**Siège social**  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Siège de la rédaction**  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 023 46 32 76**  
Email: lanationquotidien@gmail.com -  
Site: www.journal-lanation.com  
**RIB : BDL 005 00170 4002162000 18**

## Nombres croisés



## HORIZONTALLEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

## VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

## Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

## Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambre.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

## Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À-côté, pas du bon côté.

## Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

## Horizontalement

1 Presque purificateurs.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

## Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

BENI ABBÈS

## 9 morts dans un accident de la route

Le bilan des victimes du renversement d'un bus à Béni Abbès, hier, s'est élevé à 9 morts et 10 blessés. Selon un communiqué de la Direction générale de la Protection civile, l'accident s'est produit sur la route nationale n°50 en direction de Béchar, dans la commune de Tabelbala, à Béni Abbès. L'opération d'intervention est toujours en cours, selon la même source.

## ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES SCIENCES ISLAMIQUES

### Le concours d'accès au 3e cycle se tiendra le 31 janvier prochain

Ecole nationale supérieure des sciences islamiques "Dar El Coran", sise à Djamaa El Djazaïr, a annoncé jeudi, dans un communiqué, l'organisation du concours national d'accès au 3e cycle (Doctorat) le 31 janvier prochain au titre de l'année universitaire 2025-2026. L'Ecole invite les candidats admissibles à s'inscrire en ligne via le système d'information intégré "Pro-

gress", selon le calendrier fixé. Ils doivent impérativement imprimer la convocation et la présenter le jour de l'examen, munis de leurs pièces d'identité. Les candidatures doivent être soumises et les choix, confirmés durant la période allant du 14 au 25 décembre. Après examen des dossiers de candidature et des recours, la liste définitive des candidats admis au concours (31 janvier 2026) sera annoncée le 20 janvier 2026. La liste des admis à l'épreuve écrite sera publiée le 4 février 2026 et l'entretien oral aura lieu les 7 et 8 février 2026. La liste définitive des candidats admis au 3e cycle sera annoncée le 10 février. Les candidats doivent s'acquitter des frais d'inscription au concours, l'âge limite pour y participer étant fixé à 30 ans le jour de l'examen. Les candidats admis suivront une formation résidentielle intensive obligatoire de deux ans au sein de l'Ecole. L'Ecole invite les étudiants intéressés à consulter le lien suivant : <https://eldjamaa.dz/>

pour prendre connaissance des spécialités proposées et des conditions de participation

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Signature d'une convention entre l'UFC et l'APW d'Alger

Une convention de coopération a été signée entre l'Université de la Formation continue (UFC) Didouche-Mourad et l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger, en vue de renforcer les compétences des élus locaux en langue anglaise, a indiqué un communiqué de cette université. Cette convention a été signée, jeudi à Alger, par le directeur de l'UFC, Yahia Djaaifi, et le président de l'APW d'Alger, Mohamed El-Habib Ben Boulaid, dans le cadre des ef-

orts visant à renforcer les compétences des membres de l'APW et des présidents des Assemblées populaires communales (P-APC) d'Alger, et améliorer ainsi la performance locale.

"Cette convention vise à améliorer les capacités des élus dans les domaines de la gestion, de la direction et de la communication professionnelle, conformément aux exigences de la bonne gouvernance et de la modernisation des méthodes de travail administratif", a précisé le communiqué. La convention prévoit "le lancement, par l'UFC, d'un programme de formation continue spécialisé en langue anglaise, conçu pour permettre aux bénéficiaires d'acquérir des compétences linguistiques de base et avancées", leur permettant ainsi de s'ouvrir aux expériences internationales et de faciliter les échanges et la communication professionnelle avec les organismes étrangers et les partenaires internationaux.

## COUPE ARABE AU QATAR

### L'Algérie écrase le Bahreïn sur le score de 5 à 1

Après le semi-échec lors du premier match de la coupe arabe face au Soudan, l'Algérie s'est rachetée du fort belle manière en déroulant, hier au stade de Doha, face à un Bahreïn complètement dépassé par les événements. Dans le but de glaner les trois point de la rencontre, l'entraîneur des A', Madjid Bouguerra, a effectué trois changement, en incorporant d'entrée de jeu Attal et Amir

Sayoud. Un ajustement tactique très payant, puisque les Fennecs ont dominé totalement leur adversaire du jour en inscrivant 5 belles réalisations (2 buts de Barkane, 2 buts de Boubina et un but de Benzia), en concédant toutefois un but. Ainsi les protégés du Magic national se sont hissés à la tête du groupe D, en attendant le résultat de l'autre rencontre entre l'Irak et le Soudan.

## JUSTICE

### Saâd Bouakba condamné à trois ans de prison avec sursis

Le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger) a condamné, jeudi soir, Saâd Bouakba à une peine de trois ans de prison avec sursis, assortie d'une amende d'un million DA, pour une affaire d'outrage et de diffamation à l'encontre de symboles de la Révolution de libération nationale. Le gérant de la chaîne électronique +Vision TV+, Abderrahim Haraoui, également impliqué dans cette affaire a, quant à lui, écopé d'un an de pri-

son avec sursis et d'une amende de 500.000 DA, outre fermeture définitive de la chaîne et saisie du matériel de diffusion. Saâd Bouakba a été poursuivi suite à une plainte déposée par Mme Mahdia Ben Bella, fille du défunt président Ahmed Ben Bella pour atteinte à la mémoire de son père considéré comme l'un des symboles historiques de l'Etat algérien, lors d'une interview accordée à la chaîne "Vision TV".

## BATNA

### Décès du moudjahid

### Mohamed-Lakhdar Kemine

Le moudjahid Mohamed-Lakhdar Kemine est décédé, vendredi à Batna, à l'âge de 81 ans des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de la direction de wilaya des Moudjahidines et des ayants droit. Le défunt, natif de Kimer, avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) avec un groupe de ses camarades de la région pour participer à la Lutte de libération nationale contre le colonisateur français, selon la même source qui a ajouté que le regretté Mohamed-Lakhdar Kemine avait pris part à de nombreuses batailles et embuscades durant la glorieuse Révolution. La dépouille du défunt, qui fut, selon les témoignages de moudjahi-

dine l'ayant connu, un tireur d'élite remarquable, a été inhumée l'après-midi au cimetière de Bouzourane, dans la ville de Batna. Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Abdellmalek Tacherif, a souligné, dans un message de condoléances adressé à la famille du moudjahid disparu, avoir "reçu avec une infinie tristesse la nouvelle du décès du moudjahid Mohamed-Lakhdar Kemine, membre de l'ALN, et présente, en (son) nom personnel et au nom de tous les cadres et travailleurs du secteur des Moudjahidines, (ses) sincères condoléances à ses proches et à toute la famille révolutionnaire, et les assure de (sa) profonde sympathie".

## TIZI-OUZOU

### Trois personnes sauvées de la crue de l'Oued Sebaou

Trois personnes ont été sauvées, vendredi, par les éléments de la Protection civile de la crue de l'Oued Sebaou, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, rapporte un communiqué de la direction locale de ce corps constitué. L'opération de sauvetage a été déclenchée à 11h30 au lieu-dit Isklaïwyene, dans le village de Timzar Lougbar, relevant de la commune de Tizi-Ouzou, selon le même document. L'intervention a été menée par l'Unité principale de la Protection civile, renforcée par l'Equipe d'intervention et de recherche en milieu périlleux (GRIMP). Un hélicoptère de

sauvetage du Groupement aérien de la Protection civile a également été mobilisé en appui, a-t-on indiqué. Le sauvetage a permis de retirer des flots, dans un premier temps, l'une des trois victimes piégée au milieu du lit de l'Oued Sebaou. Les deux autres personnes ont été secourues dans une seconde phase, a-t-on précisé de même source. L'intervention, menée sous la supervision du Directeur de la Protection civile de la wilaya, s'est déroulée dans des conditions extrêmement difficiles, caractérisées par la force du courant d'eau et le froid glacial, a-t-on relevé.

# LA NATION

Dimanche 07 Décembre 2025

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA

05:58 12:32 15:19 17:31 18:57

## Météo

Alger

18

Tizi Ouzou

16

Tiaret

20

Béjaïa

15

Constantine

16

Oran

20

## SALON DES DATTES DE BISKRA

### Des diplomates séduits par la qualité des produits algériens

Les représentants des délégations diplomatiques dont des ambassadeurs et des attachés commerciaux et économiques de nombre d'ambassades et d'organismes économiques régionaux, rencontrés, jeudi au salon des dattes, des produits agricoles et industriels et de promotion du tourisme de Biskra, ont considéré que "les produits algériens répondent aux normes de qualité appréciées sur les marchés mondiaux".

A ce propos, le premier conseiller de l'ambassadeur de Mauritanie en Algérie, chargée des affaires commerciales, Cheikh Oulghabed, a indiqué que sa visite au salon et divers produits de dattes et industriels exposés lui a permis de connaître de près l'important potentiel agricole bénéfique aux marchés mondiaux dont celui de Mauritanie, affirmant aspirer au développement du partenariat entre les deux pays dans les divers domaines, notamment pour les produits demandés par le marché mauritanien et présentant une haute qualité à prix compétitifs.

De son côté, Ashraf Al-Far,

secrétaire général de l'Union

arabe des dattes, a souligné que

les expositions ont une grande

importance pour placer le pro-

duit algérien, notamment les



dates sur les marchés internationaux, estimant que les dattes algériennes particulièrement la variété "Deglet Nour" possèdent les caractéristiques de qualité supérieure lui conférant une place mondiale remarquable.

L'ambassadrice de la République de l'Inde en Algérie, Dr. Mme Swati Vijay Kulkarni, a assuré que sa visite au salon de Biskra lui a permis de constater la diversité du produit algérien et de rencontrer des opérateurs économiques qui exportent vers plusieurs pays dont l'Inde, exprimant sa satisfaction de cette coopération économique et affirmant assurer toutes les facilités pour l'exportation des produits algériens et la possibilité de conclure des partenariats

dans ce domaine. Les ambassadeurs et représentants des missions diplomatiques en Algérie dont la Hongrie, le Tchad, la Mauritanie, la Jordanie, l'Inde, l'Indonésie, l'Egypte et le Vietnam ont assisté à l'ouverture de la cette manifestation économique et ont pu découvrir les produits nationaux, notamment de la wilaya de Biskra principalement ses dattes, légumes, fruits et produits industriels.

Ouvert le 2 décembre dernier, le salon clôturé jeudi après-midi a connu la participation de plus de 100 exposants. Son organisation a été assurée par la chambre du commerce et de l'industrie CCI-Zibân en coordination avec la direction de la wilaya du commerce.

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ / LUTTE CONTRE POLIOMYÉLITE

### Prolongation de la période de vaccination jusqu'au 8 décembre

Le ministère de la Santé a annoncé, vendredi dans un communiqué, la prolongation de la période de vaccination contre la poliomyélite jusqu'au lundi 8 décembre courant, à travers l'ensemble du territoire national.

"Cette décision vient en réponse à la demande accrue exprimée par les parents et à l'interaction positive enregistrée depuis le lancement de la campagne, reflétant ainsi une prise de conscience de l'importance de protéger

les enfants contre cette maladie", a ajouté la même source. "La vaccination est le moyen le plus efficace pour la prévention de la poliomyélite et la protection de la santé publique", a noté le communiqué.